ÉCOLE SAINT-JEAN

LE LIEN

MARS 2025

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

Le printemps arrive avec ses hauts et ses bas. Merci de demeurer vigilants sur l'habillement de vos enfants. Nous aimerions qu'ils soient à l'aise et confortables en toute circonstance afin qu'ils passent une belle journée avec nous. Puisqu'il reste encore beaucoup de neige dans la cour, **pantalon de printemps et bottillon**s sont nécessaires (au bon jugement de l'enseignant, le pantalon pourrait être laissé au vestiaire si l'enfant demeure sur l'asphalte pour un jeu de ballon). Casquette et souliers **ne sont pas** encore permis.

La fin de l'année arrive à grands pas! Quelques mois seulement avant la fin de cette belle année scolaire! Merci de continuer de soutenir vos enfants dans leurs apprentissages! Merci de poursuivre votre collaboration avec l'école et de nous aider à renforcer les règles de vie! Merci de donner du temps pour l'école de votre enfant! 😊

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 20 mars, à 18h.

Puisque la rencontre sera en virtuel, si vous désirez y assister comme public, vous devez faire la demande du lien de diffusion, avant jeudi 15 heures, à madame Christine.

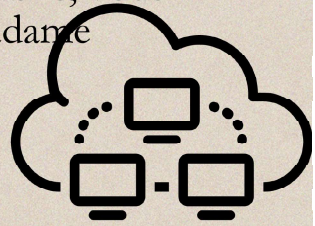

RAPPEL TRANSPORT SCOLAIRE

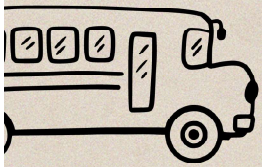

❖ **Dépannage de nature exceptionnelle (parent à l'hôpital, urgence, etc.)**

Sur le même circuit d'autobus :

- **Au matin** : La demande écrite doit être remise directement par le parent au chauffeur.
- **En cours de journée** : La demande du parent (fax, courriel, téléphone) doit être transmise par le personnel de l'établissement au chauffeur.

Sur un autre circuit d'autobus :

- **Au matin** : Cette option n'est pas acceptée, faute d'information sur l'élève et le circuit.
- **En cours de journée** : La demande du parent (fax, courriel, téléphone) doit être confirmée et transmise par le personnel de l'établissement au chauffeur.

Il n'est toujours pas permis de prendre le transport scolaire pour se rendre chez un ami.

❖ **Adresse temporaire : parents sont à l'extérieur (voyage, travail, etc.)**

Le parent doit adresser une demande écrite détaillée (ex.: demande par courriel) et un avis de transport temporaire sera émis qui sera transmis en copie conforme au transporteur, si celle-ci est acceptée. La demande doit être pour trois jours ou plus.

Dans tous les cas, le transport sera possible pour ces accommodements à condition que cela ne provoque aucune prolongation de parcours et que des places soient disponibles.

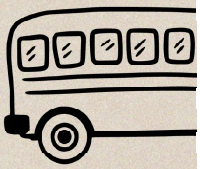

https://csscotesud.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2025/01/Rentree_scolaire_presco_prim-2025-2026.pdf

BOUTIQUE VÊTEMENTS SCOLAIRES

Bonne nouvelle! Vous pouvez dès maintenant commander des vêtements avec le logo de l'école directement sur le site Internet de notre fournisseur.

https://shadzgamer.com/collections/ecole-primaire-st-jean

École primaire St-Jean

Mettez la commande au nom de votre enfant pour faciliter la distribution. Les commandes seront livrées à l'école primaire St-Jean. Pour toutes...

Shadz